

III^e section : Architecture byzantine et musulmane ¹.

§ I. — Origine et caractères du style byzantin. — La Grèce avait transmis à l'Italie les principes de l'art le plus pur; Rome, en se les appropriant et les modifiant suivant son génie particulier, couvrit à son tour la Grèce et l'Orient de ses constructions. Il n'entre pas dans notre plan de faire ici l'histoire de l'art romain: car, sauf quelques ponts, quelques restes d'aqueducs, de citernes, de routes pavées, de murailles, ou d'inscriptions, on ne trouve plus en Turquie de monuments importants de l'époque romaine. Qu'il nous suffise de dire en peu de mots comment l'art grec modifié par les Romains donna naissance au style byzantin. Aux anciennes constructions monolithes, aux grands blocs réguliers des belles murailles helléniques, les Romains substituèrent peu à peu des matériaux plus petits et plus légers, liés par des ciments susceptibles d'acquiescer beaucoup de dureté. Les constructions en briques prirent un développement de plus en plus grand, et les faces des murailles furent revêtues d'enduits, de stucs ou de plaques de marbre. « Leur architecture, dit M. Bâtissier (ouvrage cité, p. 209), a tiré son principal caractère de l'emploi de la voûte et des arcades introduites par eux dans toutes les constructions monumentales. Cette découverte eut d'immenses résultats. Avec l'arc, on pouvait unir des piliers très-éloignés, qui auraient exigé, pour être rattachés les uns aux autres, des pierres énormes d'un poids prodigieux, d'un transport difficile. Ils multiplièrent souvent les arcs en séries qui semblent interminables. Ici, ils ont couronné un mur cylindrique par des arcs concentriques formant une coupole; là, à l'extrémité d'un plan carré, ici autour d'un plan circulaire, ils ont couvert des demi-cercles par des demi-dômes (voûtes en cul-de-four); quelquefois ils ont renfermé de plus petits arcs dans de plus grands, ou, donnant à chacun d'eux une direction différente, ils les ont coupés et croisés par d'autres; il existe même des exemples de coupoles polygones... partout, cependant, ils ont laissé à chaque courbe décrite un demi-cercle complet (plein-cintre). Par là ils ont conservé cette solidité qui semble le but principal de leurs constructions publiques. L'introduction de l'arc dans l'architecture modifia profondément le style grec. On conçoit que la roideur inflexible de l'architrave et la courbure de l'arcade, l'angle aigu du toit en pente et la convexité de la coupole, ne pouvaient exister ensemble. Dès lors toute l'ornementation particulière aux divers ordres grecs fut altérée... La recherche dans les sujets de décoration, la profusion des ornements, la fausse application des meilleurs principes, dont l'intervention de l'ordre composite avait été le résumé, hâtèrent la décadence de l'art. Les profils perdirent chaque jour quelque chose de leur pureté; les proportions furent altérées et les règles les plus sages méconnues. C'est ainsi que l'architecture, après avoir brillé d'un vif éclat sous la domination d'Auguste, des Flaviens et des Antonins, alla en dégénéralant de plus en

¹ Nous renverrons encore pour ce paragraphe à l'ouvrage déjà cité de M. Bâtissier, *Hist. de l'art monumental*.

plus jusqu'au règne de Constantin... La plus grande entreprise de son règne est la fondation de Constantinople; mais la plupart des monuments qu'on y éleva furent exécutés avec une telle hâte, qu'ils eurent une courte existence et durent être réédifiés par ses successeurs. Un des caractères qui distinguent les constructions de ces temps de décadence, c'est qu'elles offrent des matériaux enlevés à des bâtiments plus anciens, et ajustés sans goût et sans art.»

Les grands édifices religieux du style byzantin ou néo-grec procèdent plus particulièrement de deux espèces de constructions romaines: 1^o les basiliques, vastes bâtiments quadrangulaires, où originellement on rendait la justice, où s'assemblèrent ensuite les négociants, jusqu'au moment où le christianisme, mettant à l'intérieur du temple les fidèles que le paganisme laissait en dehors, en fit le type primitif de ses églises; 2^o les rotondes, originellement consacrées à des temples très-petits ou à des monuments funéraires (mausolées d'Auguste, d'Andrien, de Cecilia Metella, à Rome), et qui devinrent, au temps de Constantin, des baptistères, des églises (Sainte-Constance à Rome, l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem). « Les constructions de forme circulaire, dit M. Bâtissier (*ibidem*, p. 382), couronnées par une couverture hémisphérique rappelant cette voûte de l'univers au sommet de laquelle est placé le trône de Dieu, furent surtout imitées par les chrétiens d'Orient; mais elles ne présentaient pas une disposition hiératique qui les distinguât des rotondes païennes; en conséquence les architectes byzantins, en adoptant la coupole, l'inscrivirent au centre d'un carré divisé en deux nefs principales se coupant à angles droits par le milieu, de manière à ce que l'intérieur du monument ressemblât à une croix grecque, c'est-à-dire une croix dont les quatre branches sont égales. » Ils perfectionnèrent encore la construction de ces dômes: au lieu de les faire reposer, comme la coupole du Panthéon à Rome, ou celle du Saint-Sépulcre à Jérusalem, sur un vaste cylindre placé entre elles et le sol, ils les élevèrent au-dessus de quatre grands arcs soutenus par quatre piliers disposés sur un plan carré (V. le plan de Ste-Sophie, annexé au plan de Constantinople). « On comprend qu'en adaptant un périmètre circulaire à un périmètre quadrangulaire, on avait en surplus quatre angles. Chacun de ces angles fut alors rattaché par une petite voûte en encorbellement, dont la surface est égale à un quart de sphère et qu'on ne peut mieux comparer qu'à une niche. Les dômes ainsi disposés sont dits *en pendatifs*. » « Pour que la coupole, dit M. Hope (*Hist. de l'archit.*, Paris, 1839), réunît autant que possible la légèreté et la solidité avec le plus grand développement, elle était construite avec des tubes cylindriques de terre agencés l'un dans l'autre. Des demi-coupoles fermaient les arcs sur lesquels s'appuyait le dôme central et couronnaient les quatre nefs ou bras de la croix; l'une de ces nefs, terminée par l'entrée principale, était précédée d'un portique ou *narthex*, la nef opposée formait le sanctuaire, tandis que les deux branches latérales étaient coupées dans leur hauteur par une galerie destinée aux femmes; souvent encore il s'en échappait de petites absides couronnées de demi-dômes, ou des chapelles surmontées de petites coupoles; enfin l'on perça des fenêtres à la

base des coupoles et des demi-coupoles qui couronnaient toutes les parties des églises grecques. » L'église était précédée d'un *atrium* ou cour carrée, entourée d'un portique quadrilatéral.

En même temps que dans le plan général les courbes se substituèrent partout aux surfaces rectilignes et angulaires de l'ancienne architecture grecque, les ornements subirent eux-mêmes des modifications sensibles. Les ordres antiques furent presque entièrement abandonnés. Le chapiteau des colonnes, de circulaire qu'il était, devint cubique, ou plutôt prit la forme d'un tronc de pyramide renversé, souvent surmonté d'un énorme tailloir de même forme qui semble un second chapiteau. L'ancienne feuille d'acanthé fut remplacée par d'autres feuillages peu saillants, minces, aigus et souvent enlacés. La base des colonnes reste souvent semblable à la base attique (V. p. 34). « Les faces des moulures sont rehaussées aussi de feuillages sculptés dans le même goût, de méandres et de losanges, d'entre-lacs et de diverses combinaisons de lignes qui semblent empruntées, les unes aux plus anciens monuments helléniques, les autres aux tapis persans. » (Bâtissier). Les plaques de marbre et de métal, les peintures sur fond d'or et les mosaïques formaient le caractère de la décoration intérieure des édifices byzantins, dont Sainte-Sophie a été le modèle le plus magnifique. « Nous devons consigner encore ici, ajoute M. Bâtissier, d'autres innovations qui appartiennent aux Byzantins. C'est en Grèce et chez les Arabes que l'on trouve les plus anciens exemples de colonnes engagées dans les pieds-droits qui supportent le cintre des arcades. L'arc outre-passé ou en fer à cheval paraît appartenir aux Byzantins, auxquels les Arabes l'auraient emprunté. Il en est de même de l'appareil en matériaux de diverses couleurs. Plusieurs anciens édifices néo-grecs présentent des archivoltes et des corniches en pierre alternativement blanche et noire, ou blanche et rouge. Dans une même arcade, on voit encore des voussoirs de pierre et des voussoirs en briques disposés symétriquement. Enfin l'invention des escaliers à vis remonte aux Grecs du Bas-Empire. »

Les églises byzantines de la première période (du iv^e au viii^e siècle) ne présentaient qu'un seul dôme de forme écrasée, élevé sur un plan carré. « La façade offrait une masse carrée, terminée à son sommet par une corniche horizontale, sans fronton qui indiquât la forme du comble, car la charpente, alors comme plus tard, ne fut jamais employée par les Grecs pour couvrir les édifices; on se servait seulement de terrasses et de dômes. Une ou plusieurs portes rectangulaires donnaient accès dans les églises; elles étaient généralement ornées de moulures très-refouillées, et leur linteau soulagé par un arc en décharge. Les façades latérales différaient peu des façades principales. Les absides, souvent au nombre de trois, étaient plus généralement demi-circulaires que polygonales. A l'intérieur, les nefs étaient toujours précédées d'un vestibule; les femmes avaient leur place réservée dans des tribunes régnaient au-dessus des bas côtés, et s'arrêtaient auprès du sanctuaire. Cette tribune prenait jour extérieurement par des fenêtres percées au-dessus de la porte principale et encore dans les façades latérales. » A cette époque appartiennent la grande et la

petite Sainte-Sophie, et Sainte-Irène à Constantinople, Saint-Vital de Ravenne, etc. Nous avons indiqué (p. 41) les modifications subies par les églises grecques aux époques postérieures. Nous ne pouvons ici suivre l'art byzantin dans tous les monuments qu'il a élevés en Sicile, en Italie, sur les bords de la mer Noire et en Russie; mais nous allons le retrouver servant de modèle à l'architecture musulmane. Auparavant nous devons dire quelques mots de l'état des églises chrétiennes dans la Turquie d'Europe.

En général les églises n'ont pas de clocher, et, sauf certains couvents et certains lieux privilégiés, elles n'auraient pas le droit d'avoir des cloches non plus que des croix extérieures. Les églises grecques de Constantinople ne sont que des édifices massifs sans dômes, sans clochers, entièrement nues à l'extérieur, et qui semblent se dérober aux regards. Actuellement encore, dans plusieurs lieux, les églises sont cachées dans des lieux écartés et entourés de touffes d'arbres, ce qui prouve que les Turcs n'ont pas toujours été aussi tolérants que le disent aujourd'hui certains publicistes. Tous les ornements sont réservés pour l'intérieur, où l'on trouve souvent des marbres sculptés, des autels surchargés d'offrandes et de peintures. L'intérieur est toujours divisé en trois parties, vestibule, église et sanctuaire. Ce dernier est séparé de l'église plus complètement que le chœur chez les catholiques. Il y a encore des églises catholiques dans quelques parties de l'Albanie, en Bosnie, à Constantinople et à Salonique. Dans ces dernières années, les chrétiens ont obtenu une plus grande tolérance pour l'exercice extérieur de leur culte; des églises ont été bâties; mais l'usage des cloches, bien qu'autorisé en principe, choque encore les préjugés musulmans, pour lesquels elles ont été longtemps un signal de rassemblements séditieux, si ce n'est d'insurrection.

§ II.—Architecture musulmane, mosquées, turbés, bains, bazars, khâns, fontaines, etc.—Les Arabes ne paraissent pas avoir eu d'architecture propre avant Mahomet. A l'époque du Prophète, la Kaaba de la Mecque fut réédifiée par deux architectes étrangers. Sous les premiers khalifes, après la conquête de la Syrie, de l'Égypte et d'une partie de l'Asie Mineure, les Arabes convertirent en mosquées un grand nombre d'églises byzantines; les monuments qu'ils élevèrent par eux-mêmes furent édifiés par des architectes grecs. « Le témoignage des écrivains nationaux, dit M. Bâtissier, ne permet pas de douter que ce soit à l'école byzantine que les Arabes aient emprunté les principaux éléments de leur système architectonique. Il est certain cependant qu'ils ont dû aussi s'inspirer des constructions persanes bâties sous la dynastie des Arsacides et des Sassanides. Dire dans quel style étaient conçus ces monuments et quelles formes les Arabes leur ont empruntées est un problème qu'il ne nous est pas donné de résoudre; nous croyons pourtant que c'est aux Persans que les Arabes empruntèrent cette profusion d'ornements, cette pompe et cette magnificence que déployaient à leur cour les souverains des empires de l'Orient. ... Les plus anciennes mosquées sont bâties avec des matériaux enlevés à des édifices antiques. Presque toutes les colonnes qui en soutiennent les plafonds et les dômes appartenaient à des monuments grecs ou ro-

ains. Les chapiteaux nous offrent aussi une imitation plus ou moins dégénérée de la corbeille corinthienne. Toutes ces mosquées présentent une voûte en cul-de-four ou des coupoles en pendentifs suivant le mode byzantin. Quant aux ornements, ils se composent d'inscriptions en caractères arabes d'une forme plus ou moins ancienne. Aucune nation ne multiplia d'une manière plus variée et plus ingénieuse les combinaisons de figures géométriques, associées à des fleurs et à des fleurons, pour engendrer des formes applicables à la décoration des édifices. Les Arabes supplèrent par ces différents enlacements de lignes et de plantes à la représentation des êtres animés, qui leur était interdite par la loi mahométane. Tous ces ornements sont rehaussés de couleurs éclatantes. Les mosaïques byzantines, en verre émaillé, occupent aussi une place importante dans le système décoratif de l'ancienne architecture arabe. Plus tard, elles furent remplacées par des revêtements de briques émaillées de diverses couleurs, que l'on fabriquait en Perse depuis la plus haute antiquité. On taillait ces pièces en polygones variés, de manière à en former toutes sortes de dessins. Un autre élément architectonique, que l'on retrouve dans presque tous les monuments arabes, consiste en une série de petites coupoles en pendentifs, de petites niches superposées les unes au-dessus des autres, que l'on a comparées avec raison à des *stalactites*, et remplissant non-seulement le vide des angles rentrants que présentent les constructions, mais encore formant quelquefois l'entablement supérieur des édifices. » L'arc en ogive, dont l'origine n'est pas bien connue, mais que l'on remarque déjà dans certains sarcophages antiques de la Lycie, dans certains édifices byzantins (Sainte-Irène à Constantinople, la mosquée d'El-Aksa bâtie par Justinien à Jérusalem) fut employé dans les plus anciennes mosquées du Caire, et devint d'un usage général dans les constructions élevées par les Turcs Ottomans à Brousse, à Andrinople, et enfin à Constantinople.

Les mosquées de Constantinople n'ont pas été bâties sur le plan des premières mosquées de l'islamisme, comme celle de l'Égypte ou de la Syrie. Celles-ci sont de grandes cours à ciel ouvert avec des colonnades ou portiques à jour ; les mosquées de Constantinople sont des bâtiments fermés. Presque toutes ont imité Sainte-Sophie, et l'on s'étonnera quelquefois, à l'Ahmedièh, à la Mohammèdièh par exemple, de voir l'intérieur de ces mosquées figurer une croix grecque par la disposition de leurs piliers.

Dans toute mosquée, on trouve au fond et dans l'orientation de la Mecque, le *Mihrab*, qui est à la mosquée ce que le maître autel est à l'église catholique ; le *mihrab* est une espèce de baie ou de niche pratiquée dans la muraille, et ornée ordinairement de colonnettes et de marbres précieux, mais ne contenant ni images, ni rien de semblable à un autel. A côté du *mihrab* est le *menbèr* ou chaire à prêcher, surmontée d'un clocheton pyramidal ou conique qui sert d'abat-voix ; on y monte par un escalier en pente rapide, à balustrade élégamment ornementée. De l'autre côté du *mihrab* se trouve la tribune réservée au sultan, désignée sous le nom de *maksoura*. En avant du *mihrab*, il y a souvent une autre tribune, *khoutbah*, où l'imam prononce la prière, et

une plate-forme carrée et élevée, *mastabah*, sur laquelle les crieurs répètent l'appel à la prière.

La mosquée est précédée d'une cour à portiques ou *harem*, au milieu de laquelle coule la fontaine aux ablutions. Sur les flancs de la mosquée, on remarque aussi un grand nombre de petits robinets destinés au même usage. Les *minarets* sont aux mosquées ce que sont les clochers aux églises chrétiennes. Leur nombre est variable. Il n'y a que les mosquées de fondation impériale qui puissent en avoir quatre ; les autres n'en ont qu'un ou deux. Ce sont de hautes tours avec deux ou trois étages de galeries circulaires, où le muezzin monte quatre fois par jour pour appeler les fidèles à la prière. Ils sont surmontés en Turquie d'un cône de couleur noire, qui les fait ressembler quelquefois à des chandeliers coiffés d'un éteignoir. Les grandes mosquées sont de plus entourées d'une vaste enceinte plantée d'arbres, où sont annexés des établissements divers, des khâns pour les voyageurs, des *médressés* ou collèges, des *imarets* ou asiles pour les pauvres, des bibliothèques, des bains, des fontaines, le *turbé* ou tombeau du fondateur, et souvent un petit cimetière. Ces établissements sont entretenus au moyen de riches dotations faites aux mosquées. Ce sont donc non-seulement des lieux de prière, mais des lieux d'asile, de secours, d'étude : on y dépose aussi des trésors appartenant aux voyageurs, aux orphelins mineurs ; on remarquera souvent des quantités de malles, de ballots de cette nature, amoncelés dans les mosquées, sans autre garde que la sainteté du lieu.

Outre les grandes mosquées, appelées *djami*, mot qui veut dire lieu de réunion, on en compte un grand nombre de petites nommées *mesdjid* (lieu de prière). C'est ce dernier nom qui, changé par les Espagnols en *mesquida*, est devenu l'origine du mot français mosquée.

Les *turbés*, ou tombeaux des sultans ou des princes, ne sont pas toujours annexés aux mosquées : ils forment dans la ville des édifices pieux dont le service est assuré par des dotations particulières. On trouve dans ces *turbés* le catafalque du sultan recouvert d'étoffes précieuses ; du côté de la tête est un turban, et du côté des pieds un énorme cerge. A côté de ce catafalque, on en voit souvent d'autres moins importants, renfermant les dépouilles des frères, des fils du sultan qui n'ont pas régné, quelquefois celles de quelques sultanes favorites. — « On trouve encore dans les provinces une foule de tombeaux élevés en l'honneur des *scheiks*, ou des saints, qui sont un objet de vénération et un but de pèlerinage. Ces petits édifices, appelés *santons*, sont ronds, carrés ou octogones et couronnés par une coupole. »

Bains.—Les Orientaux ont construit partout des bains, qui ont conservé à peu près la disposition des thermes antiques. Ils se composent de plusieurs salles avec des fontaines ou bassins entretenus à des températures différentes au moyen d'un hypocauste, et de tuyaux de chaleur disposés dans l'épaisseur des murailles. Ces salles sont souvent recouvertes de coupoles élégantes, éclairées par le haut au moyen de nombreux verres ronds enclavés dans la coupole. Nous décrirons plus loin (sect. V, § 15) les diverses opérations du bain turc.

Khâns, Caravansérâs. — Ces établissements, espèces d'hôtelleries situées dans les villes et sur les routes, sont de vastes édifices, quelquefois fortifiés à l'extérieur, et présentant à l'intérieur une cour à portique entourée de salles, de magasins, où les voyageurs ou marchands trouvent un abri moyennant une légère rétribution. Ces établissements n'offrent en général rien de remarquable sous le rapport architectural que leurs grandes dimensions. Ceux de Constantinople sont de vastes entrepôts pour le commerce étranger. Chaque nation a le sien.

Les *bazars* (tchartché) ne sont que de longues galeries voûtées, des rues en arcades, ou quelquefois même seulement garnies de petites échoppes dont nous aurons à décrire plus tard l'aspect pittoresque (sect. V, § 15, et R. 58), mais sans mérite au point de vue de l'architecture. Il en est tout autrement des *fontaines* (sébil) et *abreuvoirs publics* (houz) placés aux angles des rues, ou isolés sur quelques grandes places : ce sont des constructions semi-circulaires ou polygonales couvertes d'un dôme ou d'un toit chinois, et souvent décorées de marbres finement sculptés, d'arabesques, d'inscriptions peintes ou dorées, et d'ornements en bronze. Les bassins se trouvent à l'abri du soleil sous une vaste arcade. Plusieurs de ces édifices légers comptent parmi les monuments les plus remarquables de Constantinople. Les aqueducs ou les citernes souterraines de cette capitale remontent à l'époque romaine ou byzantine, les Turcs n'ont fait que les conserver.

Maisons. — *Palais.* — Les maisons particulières de Constantinople ou de la Turquie d'Europe sont en général d'une grande simplicité : construites en bois, et peintes à l'extérieur en rouge, en jaune, en vert pour les musulmans, de couleur sombre pour les chrétiens ou les juifs, elles ont toutes à peu près la même hauteur, pour qu'on ne puisse pas voir de l'une dans l'autre. Elles sont divisées à l'intérieur en deux parties, l'une pour le maître du logis, l'autre pour les femmes et la famille. Les fenêtres du harem sont garnies de grillages en bois nommés *moucharabis*. Les palais des pachas ou du sultan renferment dans leur enceinte des cours, des jardins avec des kiosques, des eaux jaillissantes, mais l'aspect extérieur est toujours très-simple. Les kiosques les plus élégants du sérail, ou des rives du Bosphore à Constantinople, ont en général adopté le toit recourbé en forme de pagode chinoise. Ajoutons que dans ces dernières années les Turcs ont construit, notamment dans la capitale, des édifices à l'européenne, d'un goût bizarre, d'un aspect généralement lourd et disgracieux, et qui font un contraste désagréable avec l'architecture orientale. Ces constructions n'appartiennent à aucun style, ou plutôt tous les styles y sont confondus ; nous n'avons donc pas à nous en occuper ici. (V. Constantinople, palais de Dolma-Baghtché, université, casernes, etc.)

IV^e section : Turquie moderne.

§ I. Gouvernement. Maison impériale. — « Le gouvernement de la Turquie, dit M. Ubicini (*Lettres sur la Turquie*, Paris, 1851), est une

monarchie, absolue dans la forme, mais tempérée dans la réalité, d'abord par les institutions et les conditions mêmes de la souveraineté, ensuite par les mœurs qui, là plus que partout ailleurs, modifient ou limitent même jusqu'à un certain point l'action du pouvoir. Dépositaire de la loi, le sultan ou *padischah* la fait exécuter et la modifie par l'intermédiaire du *vézir*, chef suprême de l'administration, et par celui du *mufti* ou *scheik-ul-islam* (l'ancien de l'islam), dont l'interprétation de la loi constitue la principale obligation. Chef du corps judiciaire et religieux des *ulémas*, le mufti sanctionne et rend exécutoire par son *fetva* toute ordonnance émanée de l'autorité suprême. » Les conditions que l'autorité suprême s'est faite à elle-même se trouvent résumées dans le *hatti-chérif de Gul-Hané*, promulgué le 3 novembre 1839, quatre mois après l'avènement d'Abd-ul-Medjid, et qui porte sur trois points principaux : 1^o garanties propres à assurer à tous les sujets de l'empire une entière sécurité, quant à leur vie, leur honneur et leur fortune ; 2^o assiette et levée des impôts ; 3^o levée des soldats et durée du service. Ce ne sont là que des principes abstraits ; le *tanzi-mat* ou organisation les a développés et convertis en loi. Il se divise en quatre parties : 1^o conseils du gouvernement ; 2^o division administrative et financière ; 3^o offices judiciaires ; 4^o emplois de l'épée. Il serait exagéré de nier les heureux résultats déjà donnés par le *tanzi-mat* ; mais la vérité oblige à dire que ses principes ont trouvé dans les mœurs une résistance dont ils n'ont pas encore triomphé.

Les ministres d'Etat, décorés du titre de *muchir*, ont des attributions à peu près analogues à celles des ministres dans les autres États de l'Europe. Assistés de deux fonctionnaires du premier rang, ils composent avec le *scheik-ul-islam*, et sous la présidence du *vézir*, le conseil privé, qui délibère sur toutes les questions d'intérêt général et de politique extérieure. Dix *conseils* supérieurs complètent cette organisation ; ce sont : 1^o le conseil d'Etat ; 2^o celui de l'instruction publique ; 3^o de la guerre ; 4^o de l'artillerie ; 5^o de l'amirauté ; 6^o des comptes ; 7^o de l'agriculture ; 8^o des mines ; 9^o de la police ; 10^o des fabriques militaires. Le *divan* ou chancellerie d'Etat comprend la généralité des emplois qualifiés emplois de plume.

Le sultan avait autrefois son trésor particulier (*hazné*), dont les ressources annuelles dépassaient celles de l'impôt. Il reçoit maintenant une liste civile, fixée, pour l'année, à 75 millions de piastres (17 250 000 fr.), avec laquelle il pourvoit à l'entretien de sa maison. La modicité relative de cette somme fait sentir combien doit avoir perdu de son éclat le luxe, jadis proverbial, des sultans.

Les officiers qui composent la maison impériale, sont : 1^o le *kizlar-agassi* (chef des eunuques noirs), grand maréchal du palais ; il a rang de *muchir* ; 2^o deux imans ; 3^o le grand chambellan et quatre chambellans ; 4^o un premier secrétaire et quatre secrétaires ; 5^o un premier aide de camp, secrétaire des commandements, et sept aides de camp ; 6^o un trésorier de la couronne et un trésorier particulier ; 8^o le chef des eunuques blancs ; 9^o le grand écuyer ; 10^o le grand maître de la cour ; 11^o le maître de la garde-robe ; 12^o le premier page ; 13^o le chef des pages (*itchoglans*) ; 14^o le chef du garde-reliques (l'étendard, le